

# RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



## L'ÉDITO

Ce numéro est un numéro « spécial ». Il célèbre les 10 ans de RESO. Nous vous proposons, à cette occasion, de remplacer nos traditionnelles « Vendémiaires » par notre participation aux **3èmes « Rencontres de Lurais »** (cf ci-dessous l'invitation du CA).

Je ne peux cependant pas oublier la bataille qui est devant nous : celle des retraites et de la sécurité sociale. Vous trouverez dans ce numéro l'article, comme à son habitude très argumenté, de Jean-Claude Chailley. Rien ne justifie de baisser les retraites. Les moyennes, comme le soulignait notre ami Gérard Filoche, sont déjà très basses : 984 euros pour les femmes, 1 400 euros pour les hommes. Tandis que l'économie depuis des années profite à la finance, avec des salariés qui sont les plus productifs du monde, on voudrait nous faire croire qu'il est nécessaire de s'en prendre aux années de repos méritées à 60 ans ! Jean-Claude Chailley rappelle qu'il ne s'agit pas d'une évidente obligation mais d'un choix politique. C'est pourquoi RESO était présente lors de la manifestation du 10 septembre et vous appelle à mener le combat au sein de vos différentes organisations.

Nous en parlerons d'ailleurs à Lurais où je vous attends le week-end des 18, 19 et 20 octobre 2013 !

Marinette BACHE

## SPÉCIAL 10<sup>ème</sup> anniversaire de Résistance Sociale

**Les 3èmes Rencontres de Lurais accueillent le  
10<sup>ème</sup> anniversaire de Résistance Sociale  
WEEK END FRATERNEL les 18, 19, 20 octobre 2013**

Chère Amie, Cher Ami,

*Depuis les 10èmes Vendémiaires une année s'est écoulée.*

*Selon la somme d'espoirs que chacun avait mis dans ce changement à la tête de l'Etat, désillusion et/ou amertume assaillent nos concitoyens.*

*Nous désespérons tous de voir le gouvernement réorienter sa politique, cesser de se cacher derrière Bruxelles pour affaiblir les services publics (santé, école, transports,...), pour s'attaquer au droit du travail ou entamer la pire des contre-réformes sur les retraites... Nous désespérons de voir François Hollande être fidèle à son discours du Bourget lorsqu'il désignait la finance internationale comme l'adversaire à combattre !*

*Dans nos différentes organisations nous faisons prévaloir des analyses et menons des actions qui, à défaut d'être communes, vont dans le même sens : celui de l'exigence de République sociale.*

*Les « Rencontres de Lurais » qui existent depuis 3 ans accueillent, cette année, le 10<sup>ème</sup> anniversaire de Résistance Sociale. Un moment spécial !*

*En 2013, pas de Vendémiaires, mais l'occasion de rassembler tous les adhérents et amis de RESO autour d'un débat et d'un échange prospectif. Dans une ambiance fraternelle affirmée et revendiquée.*

**Rendez vous toutes et tous dans l'INDRE à LURAIS (36220)**

**Salle des associations – 13 Place des Tilleuls,**

**- à côté de la Mairie -**

**les 18, 19, 20 octobre 2013**

Salut et Fraternité !  
Le CA de RESO

## 3èmes « Rencontres de Lurais »

**Pour en savoir plus** : Béatrice DURAND : 06 33 82 05 15 - [rdlurais36@gmail.com](mailto:rdlurais36@gmail.com)

### **Le programme des festivités :**

**ACCUEIL le vendredi 18 octobre au soir ou le samedi 19 au matin**

**Vendredi 18:** à partir de 18 h 30 accueil sur place et possibilité de dîner ensemble dans un restaurant à proximité.

**Samedi 19 :** 8 h 30 - 10 h accueil à la Salle des Fêtes de LURAIS  
**10 h - 12 h 30** **Matinée amicale et même touristique** agrémentée d'échanges entre les participants.  
**12 h 30 - 14 h 30** **Barbecue**  
**Ballade digestive dans Lurais**

**15 h 30 à 19 h 30** On cause ! Le thème proposé :

### **« Le sursaut ou... ? »**

*Jean-Claude Chailley nous fera une courte introduction :*

→ **Une année de politique hollandiste : le bilan**

*Ensuite nous débattons !*

→ **Y a-t-il des résistances ?**

→ **Comment les Républicains dans leurs différentes organisations peuvent-ils les susciter, les aviver, les coordonner ?**

### **à partir de 20 heures : Couscous républicain**

*Amis musiciens, n'oubliez pas vos instruments !!!*

**Dimanche 20 :** *Après le petit déjeuner, entre 9 h 30 et 11 h*

### **Bilan du week-end**

Midi, pour ceux qui ne seront pas pressés : on finit les restes !

### **Quelques hôtels... réservez à temps !!!**

**Hôtel du Théâtre** 2 Bis av Gambetta 36300 Le Blanc

tel 02 54 37 68 69

**Logis Le Capucin gourmand** 7 Bis route du Blanc 36220 Tournon Saint Martin

Tel 02 54 37 66 85

**Relais Terre de Brenne** 2 rue du Dr Boyer Nioche 36290 Azay-le-Ferron

tél-fax .02 54 39 24 43 mobile .06 81 36 44 32

**Hôtel Le Relais Du Lyon D'or** 4, rue d'Enfer 86260 Angles sur l'Anglin

tel 05 49 48 32 53

**Auberge de la Gabrière** 2 la gabrière 36220 Lingé

Tel 02 54 37 80 97

**Relais de la Mothe** Place du 11 novembre 37290 Yzeures sur Creuse

Tel 02 47 91 49 00

***Voir le bulletin d'inscription en dernière page !***

# PLACE AU DÉBAT

## Réforme des retraites - Réforme de la Sécurité sociale

Par Jean Claude Chailley, Secrétaire général de Résistance Sociale - le 5 septembre 2013

Voir également, sur le site de RESO, les précédents articles :

<http://www.resistancesociale.fr/spip.php?article2668> et <http://www.resistancesociale.fr/spip.php?article2657>

### A/ DEUX REFORMES LIÉES SONT EN COURS : la réforme des retraites et la réforme du financement de la Sécurité sociale

Ainsi J.-M. Ayrault a justifié ne pas retenir l'augmentation de la CSG car « *la CSG n'a pas vocation à financer les retraites* ». Mais il a annoncé : « *une réforme de la protection sociale, de la branche famille en particulier... (pour) moins peser sur le coût du travail* ».

La Sécurité sociale de 1945 n'avait pas de branches (celles-ci ont été créées par de Gaulle en 1967). On finançait la Sécurité sociale dans son ensemble. Ici il s'agit :

- d'un financement différencié selon les branches et même les risques ;
- en réalité ce ne serait même plus des branches de la Sécurité sociale, mais des branches de la protection sociale : le Haut conseil du financement de la protection sociale prépare pour la fin de cette année son rapport final sur les « ...schémas de financement pérennes pour chacun **des grands risques de la protection sociale prise dans son ensemble** ».

#### Sécurité sociale et protection sociale

Le terme **Sécurité sociale** tend à être remplacé par **protection sociale**. Ce ne sont pas des synonymes : beaucoup plus large que la Sécurité sociale, la protection sociale couvre : « l'ensemble des mécanismes institutionnels de prévoyance collective, publics ou privés ou encore relevant de la solidarité sociale » (Haut conseil du financement de la protection sociale). Elle contient l'assurance chômage, l'Agirc, l'Arrco, les mutuelles, l'État, les collectivités territoriales, les institutions caritatives...

Il s'agit de prélèvements obligatoires que la droite, le patronat, la troïka, les médias, exigent de baisser en diminuant la part de la Sécurité sociale, des services publics, ...en privatisant, bien que ce soit beaucoup plus coûteux.

### Une réforme **SYSTÉMIQUE** de la Sécurité sociale est en cours.

**Un débat national est nécessaire**, d'autant plus que **le contexte international est lourd de graves menaces** :

- la directive Marchés publics concerne la Sécurité sociale (une pétition internationale du Réseau européen santé est en cours) ;
- les négociations USA – UE sur le Pacte transatlantique concernent particulièrement les services (un collectif national se met en place) ;
- le TISA (*Trade In Services Agreement*, Accord sur le commerce des services) a aussi pour objectif la dérégulation, la primauté des multinationales sur les Etats, dans le cadre du cycle de Doha de l'OMC (réunion décembre). L'UE est partie prenante. Il y a aussi une pétition internationale.

### B/ LA « VRAIE » RÉFORME DES RETRAITES EST MASQUÉE (en France)

La réforme actuelle des retraites fait partie d'une longue chaîne de contre-réformes qui visent à effacer la retraite à 60 ans, à exiger de travailler plus vieux tout en ayant une retraite moindre...

Elle s'insère notamment dans une réforme d'ensemble définie par la Banque mondiale. L'axe central : réduire la part de la répartition, **réduire les cotisations dites « patronales » (salaire socialisé), ouvrir le marché de la CAPITALISATION**

## PLACE AU DÉBAT

### Les « PILIERS » de la BANQUE MONDIALE, de l'UE...

En 1994 La banque mondiale propose les axes (mondiaux) de réforme des retraites. Les voici :

1. Les retraites ne sont plus un revenu de remplacement à garantir mais « un sujet majeur de toute économie nationale » ; il faut « rechercher un équilibre entre objectifs de croissance économique et de politique sociale. »

2. « Un haut niveau de cotisations et de taxes...peut aussi avoir des conséquences négatives sur les perspectives d'un pays en matière de croissance et d'emploi. »

3. « Tous les remèdes (pour gérer les déficits à court terme des régimes de retraite) sont bien connus et douloureux ... » (*Elle exclut l'augmentation des salaires, de l'emploi...*)

4. « Pour gérer cette évolution démographique... : réduction du taux de remplacement, recul de l'âge de la retraite, hausse supplémentaire des taux de cotisation, ou ...hausse des impôts ou baisse des dépenses... »

5. « Le financement des régimes publics de retraites peut affecter l'épargne globale et le développement des marchés des capitaux (au moins c'est clair !)

➔ « Dans l'idéal un premier pilier obligatoire, en répartition et à gestion publique, un second pilier également obligatoire mais en capitalisation et à gestion privée, et enfin en régimes supplémentaires en capitalisation, à caractère facultatif et à gestion privée. »

➔ « Les objectifs de lutte contre la pauvreté peuvent être atteints grâce à des régimes par répartition relativement limités ou grâce à une prestation d'assistance financée sur le budget de l'État » : *c'est la politique du patronat mondial, du MEDEF: pour une retraite par répartition minimale on peut sabrer dans les cotisations sociales « patronales » et même fiscaliser tout ou partie de ce minimum (actuellement « impôts » s'appelle en politiquement correct « solidarité », « écologie » ...)*

L'UNION EUROPÉENNE promeut la MÊME POLITIQUE :

« Développer l'épargne-retraite complémentaire privée » non liée à l'entreprise, allonger la durée de cotisation, repousser l'âge légal...

Les prestations retraite, maladie... sont subordonnées aux objectifs d'équilibre des finances publiques.

### QUELQUES REMARQUES...

☞ L'ordonnance de 1945 de la Sécurité sociale : « recevoir selon ses besoins », garantir un revenu de remplacement pour sa retraite, est de fait abandonnée.

☞ C'est la remise en cause des droits : on touche une retraite car on a cotisé. La propagande de stigmatisation des retraités « nantis » remet en cause la notion de droit.

☞ La Banque mondiale demande la même chose dans tous les pays. Donc l'argument « compétitivité » que la France et l'UE nous ressassent sans cesse tombe de lui-même. Il s'agit d'augmenter les profits, les dividendes, de développer les marchés financiers.

☞ La Banque mondiale ne demande pas le tout capitalisation car ce n'est pas possible mais un « pilier » : le moins possible de cotisation sociale « patronale » et la fiscalisation fourniront un minimum pour les plus « démunis », et la capitalisation (hautement aléatoire) pour ceux qui un peu de moyens et risquent de tout perdre. En capitalisation aussi ce sont les salariés qui produisent pour les inactifs (enfants, malades, retraités...) ; la baguette de pain est produite par le boulanger, pas stockée pendant 20 ou 30 ans !

☞ La Banque mondiale sait que dans certains pays « changer de paradigme » vers la capitalisation peut générer d'importantes mobilisations. Dans ce cas il suffit de le faire sans le dire : « quelques réformes bien choisies du système par répartition, comme le recul de l'âge de la retraite, suffisent après une décennie de transition progressive à libérer l'espace nécessaire à l'instauration d'un pilier de bonne taille financé par capitalisation ». Toute ressemblance...

## PLACE AU DÉBAT

### C/ LA RÉFORME DES RETRAITES DE J.-M. AYRAULT DÉCRYPTÉE :

▪ **JMA : « À l'horizon 2020, le besoin de financement est de l'ordre de 21 Md€, dont 7,6 Md€ pour le régime général et les régimes assimilés. »**

☞ Les 21 Md€ (discutables) cumulent les régimes qui dépendent de la Sécurité sociale et ceux qui n'en dépendent pas : fonctionnaires, régimes spéciaux, les complémentaires... Ce type d'addition implique en creux un régime unique, la disparition des statuts.

☞ Le très faible déficit du régime général des salariés (moins de 4 Md€ en 2013 – rapport Moreau -) ne justifie aucunement cette réforme. L'égalité salariale hommes – femmes à elle seule rapporterait 5 Md€.

☞ Engagement vis-à-vis de l'UE d'équilibrer les retraites d'ici 2020.

▪ **JMA : « Il n'est pas d'autre solution que d'allonger la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier d'une pension à taux plein. Et ne pas le faire, ce serait s'exposer soit à une diminution des pensions des actuels comme des futurs retraités, soit à une augmentation insupportable des prélèvements. »**

☞ Si, il y a d'autres solutions ! : augmenter les salaires, mettre en place une politique qui permette de développer l'emploi qualifié ...

☞ La réforme exige 43 années pour avoir le taux plein. Beaucoup de salariés ne les auront pas et auront des décotes sévères. Donc la réforme prépare une nouvelle baisse des retraites qui s'ajouterait aux + ou – 25 % perdus depuis Séguin / Balladur.

▪ **JMA : « Les Français comprennent que les gains d'espérance de vie dont ils bénéficient doivent être partagés entre le temps au travail et le temps à la retraite. La clé de ce partage, fixée depuis dix ans... me paraît équilibrée. »**

☞ La poursuite de l'augmentation de l'espérance de vie, a fortiori en bonne santé (62 ans actuellement, en baisse) n'est nullement garantie et même improbable si le chômage, les restrictions à l'accès aux soins... continuent

☞ JM Ayrault se réclame de la loi Fillon de 2003, applique la loi Sarkozy – Fillon que toute la gauche avait combattue en 2010 et les prolonge.

▪ **JMA : « L'allongement de la durée de cotisation...conduira, petit à petit, à un recul de l'âge effectif de départ à la retraite, et c'est en cela que cette mesure est une réforme structurelle majeure. »**

☞ Oui ! l'accumulation de réformes « paramétriques », c'est une réforme structurelle. C'est ce que demandent la Banque mondiale, le patronat, l'UE.

▪ **JMA « Les partenaires sociaux, au printemps, ont d'ailleurs montré l'exemple lorsqu'ils ont pris des mesures ...pour assurer l'équilibre...des régimes de retraite complémentaires ARRCO et AGIRC. »**

☞ La CGT, FO, FSU, Solidaires ... n'étaient pas d'accord ;

☞ Le gouvernement n'a pas caché son soutien à l'intransigeance des syndicats patronaux à ne même pas réindexer de l'inflation pendant au moins 3 ans ;

☞ Non baisser toujours plus les pensions des retraités n'est pas un « exemple ». On comprend que les **retraités soient honteusement stigmatisés** comme « nantis », s'opposant égoïstement à leurs enfants et petits enfants !

▪ **JMA : « Le gouvernement écarte l'augmentation de la CSG. Elle pèserait sur l'ensemble des ménages, elle n'a pas été créée pour financer les retraites. »**

☞ Oui la CSG, créée par M Rocard en 1991, est payée à 87 % par les ménages. Il y a déjà plus de 55 Md€ de transferts sur les ménages (Mutualité).

## PLACE AU DÉBAT

☞ Certes la CSG n'est pas augmentée dans ce projet de réforme, et on s'en félicite, mais le texte ouvre la voie à l'augmentation de la CSG pour les autres branches de la Sécurité sociale et pour des sommes très supérieures.

▪ **JMA :** « *Elles augmenteront, ces cotisations, de 0,15 point en 2014, puis de 0,05 point chacune les années suivantes jusqu'en 2017...Tous les régimes seront concernés...Cette cotisation sera payée à la fois par les salariés et les entreprises.* »

☞ Faux : Le patronat a la garantie que « ses » cotisations seront compensées et au-delà. Il n'y a donc que les salariés et retraités (0,3% déjà appliquée ) qui paient.

▪ **JMA :** « *Retraités... Au lieu d'intervenir au 1er avril, la revalorisation annuelle des pensions, qui interviendra encore chaque année, bien sûr, aura lieu au 1er octobre...Une mesure de justice : les parents de 3 enfants et plus bénéficient... d'une majoration de pension de 10 %... qui... sera désormais soumise (à l'impôt sur le revenu)...* »

☞ C'est bien la double ou triple peine : complémentaires non revalorisées de l'inflation, + report de la revalorisation CNAV presque à 2015, + parents de 3 enfants ou plus imposés au nom de la « justice »

☞ Etre augmenté soit en avril si on a une « petite retraite » (ASPA ex minimum vieillesse), sinon en octobre (M Touraine) est inacceptable.

☞ On a l'impression qu'augmenter chaque année les pensions (pas forcément de l'inflation, encore moins indexée sur le salaire moyen) est une concession !

**JMA :** « *Un mécanisme de pilotage sera mis en place, qui permettra notamment de corriger la trajectoire si les besoins de financement se révèlent plus importants que prévu.* »

☞ C'est aussi la loi Sarkozy - Fillon. La réforme suivante risque de ne pas tarder.

### Lutte contre les « injustices » :

Comme pour l'ANI (la taxation des CDD était supposée si dissuasive qu'ils représentent 82 % des nouveaux contrats...), il s'agit de donner des prétextes à certaines organisations pour approuver une réforme... qui malheureusement aggrave celle de N. Sarkozy.

**Pénibilité :** **JMA :** « *Le salarié pourra...utiliser ce compte (personnel de pénibilité) soit pour suivre une formation et ainsi envisager une reconversion qualifiante, soit pour travailler à temps partiel à la fin de sa carrière, soit avec compensation de la baisse de rémunération, soit enfin pour partir à la retraite plus tôt ...* »

☞ On est dans l'individualisation, le compte de points. Les déclarations unitaires CGT, FO, FSU, Solidaires ont tiré le signal d'alarme contre le **danger d'introduire la réforme suédoise par la pénibilité**

☞ Il n'y a pas de notion d'âge, le choix est laissé au salarié. Il s'agit d'un début de **retraite à la carte** là aussi cohérente avec une retraite à points.

☞ 20 % des salariés auraient un compte, mais le budget pénibilité est fixé à 1 Md en 2020. C'est moins de 1% des pensions du régime général.

**Femmes :** **JMA :** « *... Je souhaite que ces salariés (temps partiels) puissent désormais valider 4 trimestres par année travaillée. À cet effet, il sera possible d'accueillir 1 trimestre par cent cinquante heures SMIC de cotisation au lieu de deux cents, donc la conséquence sera très positive pour les personnes concernées.* »

☞ On partage le constat sur l'inégalité femmes – hommes, le travail à temps partiel..., mais la mesure est d'effet lointain, homéopathe. De nombreuses organisations féministes appellent à la manifestation du 10 septembre.

**Droits familiaux :** repoussé semble-t-il (Les Echos 04/09).

## PLACE AU DÉBAT

Jeunes : JMA : « ... Il nous faut améliorer la situation des jeunes en apprentissage ou en alternance... Validation d'une partie des études, après le Bac... »

☞ Ces mesures correctives sont en deçà des revendications. 17 organisations de jeunesse (UNEF...) appellent à la manifestation du 10.

JMA : « Sur la base et dans le cadre des travaux du Haut Conseil pour le financement de la protection sociale, nous engagerons une réforme pour que le financement de la protection sociale, et de la branche Famille en particulier, pèse moins sur le coût du travail et donc sur l'emploi. Cette réforme, nous voulons l'engager dès maintenant. »

☞ En diminuant encore les cotisations sociales « patronales » (actuellement 30 Md€ d'exonérations ; + 10 Md€ d'exemptions) **on augmente les « déficits » !**

☞ Les intérêts d'emprunt et les dividendes dépassent 300 Md€ chaque année. Pourtant après avoir obtenu 20 Md€ supplémentaires avec le CICE, le patronat – plus doué pour se faire subventionner que pour conquérir des marchés – demande encore 50 Md€, soit la totalité de « ses » cotisations à la branche famille (34 Md€) + une partie de l'assurance maladie !

☞ On sent revenir la CSG, la TVA « sociale », les taxes « écologiques » ou autres, l'augmentation des complémentaires, ...et la capitalisation. **Inacceptable !**

### Avec RÉSISTANCE SOCIALE :

- ⇒ revendiquons la retraite à 60 ans, à taux plein, avec revalorisation des pensions ;
- ⇒ exigeons le retrait du projet de loi ;
- ⇒ réaffirmons que le financement ne pose qu'un problème, c'est un choix politique !

PS : Cet article a été bouclé avant le projet de loi « garantissant l'avenir et la justice du système de retraites » qui vient de paraître. A première vue il semble fidèle au cadrage de JM Ayrault, avec une insistance sur le **pilotage annuel** :

«... « IV.- Les recommandations prévues au II ne peuvent avoir pour effet :

« 1° **d'augmenter le taux de cotisation d'assurance vieillesse, de base et complémentaire, au-delà de bornes fixées par décret ;**

« 2° **de réduire le taux de remplacement assuré par les pensions, tel que défini par décret, en deçà de bornes fixées par décret.** « ...

## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

#### Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :

**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)

# 3èmes « Rencontres de Lurais »

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom - Prénom : .....

Adresse complète : .....

Tél/courriel : ..... / .....

Nombre de places : .....

### Hébergement :

Je préfère m'organiser seul(e) - éventuellement voir sélection d'hôtels proposée

*Il est possible de dormir sur place dans un gîte de groupe : si ce type d'hébergement vous intéresse, prévenez le plus vite possible car il faut assurer la réservation et payer par avance. Nous devons réserver définitivement au plus tard le 6 septembre.*

Je choisis le gîte de groupe (confort correct mais sommaire + petit déjeuner pris à Lurais)

Nuit du vendredi au samedi 20€ X ..... personne(s) = ..... €

Nuit du samedi au dimanche 20€ X ..... personne(s) = ..... €

Les 2 nuits 40€ X ..... personne(s) = ..... €

(à partir de 10 personnes dans le gîte tarif à 15€)

### Restauration du samedi :

Un seul repas 15€ X ..... personne(s) = ..... €

(préciser lequel :  midi ou  soir)

Les 2 repas 25€ X ..... personne(s) = ..... €

### Organisation :

(location de la salle, chauffage, éclairage...)

10€ X ..... personne(s) = ..... €

**TOTAL : ..... €**

**Retourner l'inscription le plus rapidement possible** (par courrier accompagné du chèque à l'ordre de Marinette Bache – adressé à : Résistance Sociale – 121 avenue Ledru-Rollin – 75011 Paris- ou par mail sur [rdlurais36@gmail.com](mailto:rdlurais36@gmail.com) – dans ce cas paiement sur place), car chacun comprendra qu'une organisation même souple a besoin d'un peu de temps pour régler les problèmes matériels de cette manifestation d'amitié.